

---

# VIROINVAL

## Opération de Développement Rural

### Compte-rendu de la 2<sup>ème</sup> réunion de la CLDR

9 mars 2015 - Château Licot, Salle du Conseil Communal

---

#### Présents :

- **Commune de Viroinval :**

M. Alain BOUKO, Président du CPAS  
M. Alain BOUVY, Conseiller Communal  
M. Jean-Marc DELIZEE, Bourgmestre  
Mme Fabienne FANUEL, Personne-relais DR (invitée)  
M. Didier LAPOTRE, Conseiller Communal  
Mme Singrid PHILIPPE, Directrice Générale de l'Administration Communale (invitée)  
M. Philippe PREUMONT, Conseiller Communal  
Mme Françoise PRUMONT, Echevine  
M. Baudouin SCHELLEN, Echevin

- **Mesdames, Messieurs :**

|                   |                      |                |
|-------------------|----------------------|----------------|
| Mady BUCHET       | Bernadette LECLERCQZ | Sabine MASSON  |
| Ludivine RAMACK   |                      |                |
| Jean Luc BAUDELET | Gaétan BERNARD       | Walter COTE    |
| Charlye DANIS     | Grégory DUJARDIN     | Philippe DUVAL |
| Arnaud FOSSET     | Pierre GILLES        | Joël JACQUET   |
| Norbert JATES     | Emile LESEINE        | Michel MEUTER  |
| Arnaud SABLON     | Arthur VISTE         |                |

- **DR(EA)²M :**

Mme Cécile ESCOUFLAIRE, Auteur de Programme

- **FRW :**

M. Thomas CONSTANT, Agent de Développement  
M. Xavier PAULY, Agent de Développement

#### Excusés :

|                      |                     |               |
|----------------------|---------------------|---------------|
| Mmes Dominique BIARD | Jacqueline DEFORGE  | Audrey FICHET |
| Nadège LAHR          | Delphine LEBON      |               |
| MM. Denis BERTRAND   | Jean-Pierre COPPENS | Joël SOYEZ    |

Liste des principaux acronymes :

|                       |                                                                                 |
|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| AC                    | Administration Communale                                                        |
| AD                    | Agent de Développement                                                          |
| BEPN                  | Bureau Economique de la Province de Namur                                       |
| CCR                   | Centre Culturel Régional                                                        |
| CLDR                  | Commission Locale de Développement Rural                                        |
| CRAT                  | Commission Régionale de l'Aménagement du Territoire                             |
| DR(EA) <sup>2</sup> M | Développement Recherche Environnement Energie Architecture Aménagement Mobilité |
| FWB                   | Fédération Wallonie-Bruxelles (anciennement, la Communauté Française)           |
| FRW                   | Fondation Rurale de Wallonie                                                    |
| GT                    | Groupe de Travail                                                               |
| GW                    | Gouvernement Wallon                                                             |
| IC                    | Information-Consultation (séances villageoises)                                 |
| ODR                   | Opération de Développement Rural                                                |
| OT                    | Office du Tourisme                                                              |
| PCDR                  | Programme Communal de Développement Rural                                       |
| PCS                   | Plan de Cohésion Sociale                                                        |
| PMR                   | Personne à Mobilité Réduite                                                     |
| PNVH                  | Parc Naturel Viroin-Hermeton                                                    |

## **1. Introduction par le Président de la CLDR, M. Jean-Marc DELIZEE**

---

La séance débute par un mot de bienvenue et une introduction de M. DELIZEE qui remercie les citoyens présents pour leur participation à cette deuxième réunion de la CLDR.

Après avoir expliqué que la CLDR allait devoir analyser les éléments engrangés au cours des soirées villageoises d'IC et des séances de GT, il fait l'annonce de 2 soirées ouvertes à la population.

La première se tiendra le 23/03 et aura pour objectif d'informer les associations sur l'organisation concrète d'événements, les locations de salles, les relations avec l'AC...

La seconde entrera dans le cadre de la mise en place du nouveau décret de la FWB relatif aux Centres Culturels ; elle aura lieu le 24/03. Une démarche vers les citoyens doit être entreprise par le CCR Action-Sud afin de réaliser un diagnostic partagé du territoire et mieux répondre aux attentes des Viroinvalois en matière de culture (sous tous ses pans). Une partie de ce travail a été réalisé lors des soirées d'IC et des GT qui représentent les premières étapes de l'ODR. Des parallèles devront être établis et certains éléments alors mis en avant par les Viroinvalois seront à considérer. Il est tout à fait envisageable que la CLDR soit également mise à contribution pour cette nouvelle démarche de participation citoyenne.

## **2. Approbation du PV de la réunion du 2 décembre 2014**

---

Le PV envoyé avec la convocation à la présente réunion est approuvé sans la moindre remarque de l'assistance.

## **3. Retour sur l'ébauche de stratégie - Approbation**

---

Thomas CONSTANT présente ensuite le tableau synthétisant l'ébauche de Stratégie de Développement qui avait été distribuée lors de la 1<sup>ère</sup> rencontre de la CLDR (02/12/2014) aux membres de la CLDR. Il propose aux personnes présentes de faire part de leurs remarques et commentaires à propos de ce document.

Un premier participant propose que le sport, développé sous l'axe 3 (*Vie sociale*), soit aussi un vecteur de développement touristique. Il pense notamment aux chemins VTT et sentiers pour la marche qui sont fréquemment des motifs de séjour touristique à Viroinval. Des projets de balisage et d'entretien de ces chemins et sentiers pourraient alors être proposés.

Revenant sur l'objectif 3 (*Aider à l'installation de nouvelles entreprises (centrées sur une économie durable)*) de l'axe 1 (*Economie, emploi et formation*), un autre participant propose d'y ajouter une attention à la transmission d'entreprises ; il ne faut pas se focaliser uniquement sur la création d'entreprises, mais aussi proposer de possibles solutions pour les nombreux commerces et entreprises qui ne trouvent pas de repreneurs.

Concernant l'axe 5 (*Tourisme, patrimoine, culture et traditions*), s'étonnant de ne pas voir la commune de Viroinval représentée au stand de la province de Namur au salon des vacances de Bruxelles, une personne insiste sur la nécessité d'une communication vers l'extérieur bien organisée. L'OT a un rôle important à jouer à ce sujet. M. DELIZEE en profite pour signaler les moyens relativement importants dont dispose l'OT de Viroinval (au regard d'autres communes

ayant le même profil) et ses nombreuses actions (présence à divers salons, à l'étranger notamment). D'autres opérateurs sont évidemment actifs dans le domaine : la Province et la Maison du Tourisme des Eaux Vives par exemple.

Ces remarques actées, il est signalé aux participants qu'une fois corrigée, une nouvelle version de la Stratégie de Développement sera mise en ligne sur le site Web de l'AC. Une approbation de ce document sera alors à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

#### 4. Présentation des projets du futur PCDR

---

Xavier PAULY présente ensuite deux listes de projets.

La première, appelée liste « brute » reprend l'ensemble des propositions émises lors des rencontres des Personnes-Ressources, des séances villageoises d'IC ou encore des réunions des GT. Cette liste brute se compose de 178 projets ou actions dont certains sont à placer en lot 0<sup>1</sup>.

La deuxième liste, appelée liste « retravaillée », a fait l'objet de regroupements et de précisions de certains projets à partir d'autres. Il y a dans cette liste 113 projets. Les 2 premiers projets de cette liste sont détaillés à titre d'exemples afin d'illustrer le travail de regroupement qui a été effectué par les AD de la FRW pour aboutir à cette nouvelle liste.

Ensuite, le lot 0 est présenté. *A priori*, 7 projets le composent à ce stade de l'ODR. Il s'agit de :

- la rénovation de la gare d'Olloy avec définition d'une affectation : rénovation de l'enveloppe extérieure via des fonds de la Wallonie. Collaboration avec l'ASBL *Vacances et Loisirs* pour l'occupation des locaux<sup>2</sup>. **Projet 17 de la liste brute**
- la meilleure coordination des offres de covoiturage, de taxis sociaux... : voir les actions de *MobilESEM* ou le projet-pilote *FlexiTEC*. **Projet 62 de la liste brute**
- la mise aux normes la crèche d'Olloy : récemment dévoilé, le Plan Cigogne 3 prévoit un subside à cette fin. Le dossier sera géré par les services du CPAS. **Projet 116 de la liste brute**
- la réparation du pont de la Tannerie : les travaux ont été réalisés en 2014. **Projet 126 de la liste brute**
- la réparation de la cheminée de l'école de Vierves. **Projet 129 de la liste brute**
- la mise en fonction de la Maison des Archives à l'ancienne gendarmerie de Vierves. **Projet 130 de la liste brute**
- la mise sur pied d'un SEL : existence du ReSEL<sup>3</sup>. **Projet 159 de la liste brute**

Après distribution des deux documents qui seront utilisés pour un travail à domicile, les membres de la CLDR sont ensuite invités à prendre connaissance des futurs projets du PCDR et formuler leurs premières réactions en séance.

La première concerne le projet 2 (*Entretien et équipement des cœurs de villages et des endroits-clés (canisites, toilettes publics, poubelles, points d'eau, fontaines, anciens lavoirs, pompes à eau, abreuvoirs, petites chapelles à l'abandon, potales...) avec possibilités de réprimandes/PV pour le*

---

<sup>1</sup> Xavier PAULY signale que ce lot 0 sera l'un des 4 lots de projets du futur PCDR de la commune de Viroinval. Il se composera de projets souhaités par la population et qui ont été réalisés entre le début de l'ODR et la défense du PCDR auprès de la CRAT ou sont alors en cours.

<sup>2</sup> Plus d'informations à ce propos dans ce reportage de CanalC : <http://www.canalc.be/un-lifting-pour-la-gare-dolloy/>

<sup>3</sup> Plus d'informations : <http://resel.communityforge.net/>

*non-respect de ces espaces publics*) : un participant se questionne sur la légitimité de la CLDR d'infliger des « réprimandes » en cas d'incivilités. Les AD de la FRW signalent dans un premier temps, et cela est vrai pour l'ensemble des projets, qu'il s'agit là de propositions de citoyens ayant participé à une séance d'IC et/ou un GT. Ces préoccupations pourront donc être répercutées auprès de la Zone de Police. M. DELIZEE poursuit en évoquant le Règlement Communal de Police Administrative ; vu cette demande, les sanctions administratives que contient ledit Règlement se justifient pleinement. Il s'agit d'encourager l'agent sanctionnateur dans son travail afin de lutter au mieux face aux incivilités.

Un participant souhaiterait que les projets soient plus précis et fassent l'objet d'une description plus détaillée. Les AD de la FRW lui répondent que ce serait très chronophage comme méthodologie. Il est préférable de définir dans un premier temps les priorités parmi ces propositions et d'ensuite préciser (à travers des Fiches-Projets) les projets prioritaires.

Concernant le projet 4 (*Rénover les sites du mirador de Mazée et du Fondry des Chiens (sécurisation)*), un membre de la CLDR ne comprend pas l'intérêt d'un tel projet au niveau du Fondry des Chiens. De nouveau, les AD de la FRW indiquent qu'il s'agit d'une proposition d'un habitant de Viroinval s'étant exprimé au cours des premières phases de l'ODR (IC et/ou GT). Ce sera à la CLDR de juger de la pertinence du projet, et ce, de manière collégiale. A ce stade, il n'est pas demandé de juger la programmation ou la pertinence des projets. Tout avis mérite d'être entendu et repris dans cette liste.

A propos du projet 17 (*Création d'un carnaval commun à toute l'entité avec création de chars par chaque village*), une personne souhaite savoir si la volonté est de « tuer » les spécificités locales de chaque petit village. Il lui est répondu, par un autre membre, que l'idée est plutôt de rassembler les gens autour d'une initiative à l'échelle de la commune. Les événements villageois ne seraient pas mis à mal pour autant. Le but serait de rassembler la population autour d'un événement commun à l'entité de Viroinval.

Selon un participant, le projet 89 (*Prévoir des locaux plus appropriés pour le CPAS (pas de salle d'attente, locaux trop exigus pour des délocalisations de formation...)*) est à placer dans le lot 0 vu les travaux en cours à l'ancienne poste. Cela est tout à fait correct. Il en sera ainsi.

Un membre de la CLDR s'interroge quant au projet 39 (*Prévoir davantage de patrouilles [de police] aux horaires appropriés afin de faire respecter la charte « Vivre Ensemble »*). Selon lui, ce n'est pas la Commune qui peut agir à ce niveau. Cela est juste, mais les demandes peuvent être répercutées auprès des responsables, en l'occurrence la Chef de Corps de la Zone de Police.

Concernant le projet 12 (*Remise en état des anciennes ardoisières qui sont uniques dans le pays*), un participant se demande s'il s'agit d'une reprise de l'exploitation de ces sites. Comme l'indique les thématiques concernées dans la liste retravaillée (à savoir, Patrimoine, Cadre de Vie et Environnement), il s'agit plutôt de préserver ce patrimoine et d'y aménager des entrées adaptées et de possibles circuits de découverte.

Le projet 53 (*Dépollution des anciennes stations essence*) fait ensuite l'objet d'une brève discussion. Le cas de Mazée est en cours de réalisation, la recherche de fonds tout du moins. Il peut donc intégrer le lot 0.

Une personne souligne la présence du projet 86 dans la liste (*Equiper la commune d'un site de baignade*). Il évoque le sort réservé à la piscine de Nismes et propose de s'inspirer du cas de Walcourt à ce sujet. MM. SCHELLEN et DELIZEE relativisent le succès de cet exemple.

Le projet 19.m (*Construction ou réaménagement de locaux pour les associations / un local pour la Jeunesse de Oignies*) n'a plus lieu d'être. En effet, cette association n'existe plus.

Toujours par rapport aux salles communales dont il est question dans ce projet 19, un membre évoque la possibilité de privatiser certaines salles. Une gestion par un privé ne permettrait sans doute plus aux associations et écoles de disposer de ces salles communales gratuitement. Il faut veiller à cet aspect et au fait que, dans un souci d'équité, chaque village en dispose selon M. DELIZEE.

A partir d'une réflexion sur le projet 67 (*Ouverture d'un parc animalier*), M. DELIZEE fait savoir que le PCDR peut reprendre des projets qui seront portés par différentes instances paracommunales en fonction des créneaux. Il est fait référence au PNVH, l'OT, le PCS ou encore le CCR. Les futures Fiches-Projets détermineront d'ailleurs les meilleurs opérateurs pour la mise en œuvre des différents projets.

Les documents distribués aux membres de la CLDR leur permettront de consacrer plus de temps à domicile pour passer en revue la liste retravaillée. Ils auront alors la possibilité de transmettre leurs remarques, commentaires et propositions d'amendements aux AD de la FRW (par téléphone ou via e-mail ou encore courrier postal) avant le 31 mars 2015.

## 5. Suites de l'Opération de Développement Rural

---

Les prochaines étapes de l'ODR sont ensuite passées en revue :

- Approbation de la Stratégie de Développement
- Travail sur la liste définitive des projets
  - Composition de cette liste<sup>4</sup>
  - Evaluation des projets
- Priorisation des projets → constitution de lots de différentes priorités
- Rédaction des Fiches-Projets par l'auteur
- Approbation des Fiches-Projets par la CLDR après présentation
- Finalisation du document PCDR
- Approbation du PCDR par la CLDR et le Conseil Communal
- Défense du dossier auprès de la CRAT
- Approbation du PCDR par le Ministre de la Ruralité
- Mise en œuvre des projets durant la période de validité du PCDR (maximum 10 ans).

## 6. Divers

---

Quelques points ont été relevés par les membres de la CLDR au cours de la réunion :

- le mauvais état de la fontaine du *Mont d'Or* à Le Mesnil (PPPW) est signalé par un membre de la CLDR ;
- après une question d'un participant à ce sujet, il est signalé que le travail de la CLDR se fera à l'échelle de la commune ;
- il est répondu à un participant que le service travaux est fréquemment interpellé pour des interventions visant à éviter toute dégradation ou délabrement de bâtiments ou espaces publics ;

---

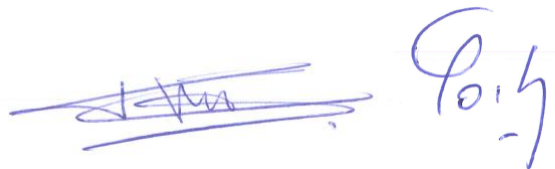
<sup>4</sup> Travail débuté en séance

- M. DELIZEE donne plus d'explications à propos de projets en cours de réflexion ou de réalisation, à savoir :
  - la crèche d'Olloy (subventions plus importantes qu'espérées via le Plan Cigogne 3) : projet qui sera donc mené par le CPAS ;
  - un partenariat avec la Province de Namur permettant 2 études (budget de 30.000 € chacune) par le BEPN pour :
    - l'extension du CCR (Ferme Jardin) : espace pour un atelier des beaux-arts avec l'appui financier éventuel de la Province et déplacement du musée du Petit Format ;
    - aménagement intérieur de la gare d'Olloy pour une utilisation par l'association *Vie Féminine* (Comtes et Légendes).
  - l'aménagement du Parc de Nismes dans le cadre du *Massif forestier du Pays de Chimay* : toilettes publiques, plaine de jeux pour enfants, cascades et fontaines. Mise en œuvre de ce projet si taux de subside d'au moins 60%.
  - les travaux de la Maison Communale<sup>5</sup> à l'ancienne poste : déménagement à envisager vers la fin de l'année 2015. Installation de nombreux services de l'AC (certains restant au Château Licot) et de ceux du CPAS (meilleur accessibilité pour les PMR).
- Mme PRUMONT signale que prochainement le PNVH connaîtra un nouveau plan de gestion (2016). Il sera établi en parallèle du PCDR. Elle propose qu'un représentant du PNVH soit invité aux réunions ;
- Mme PRUMONT annonce la future *Semaine de la Propreté* (30/03 au 04/04) et invite toute personne intéressée à participer aux différents événements mis sur pied à cette occasion ;
- M.SCHELLEN en profite pour signaler la charge de travail que le ramassage de déchets représente pour le Service *Travaux*. S'en suit une discussion sur la présence de poubelles à travers le territoire communal ;
- le devenir de la ferme Cambier à Vierves est évoqué : M. BOUKO explique qu'il y sera créé 2 fois 2 logements ;
- les politiques d'épuration des eaux et d'égouttage ont enfin été discutées.

## 7. Clôture de la rencontre

Remerciant de nouveau les membres de la CLDR présents à la réunion, M. DELIZEE clôture la séance en invitant les participants aux 2 réunions annoncées en introduction. Il leur est également demandé de bien vérifier d'avoir complété la liste des présences.

**Fondation Rurale de Wallonie**  
 Equipe Entre-Sambre-et-Meuse  
 Thomas CONSTANT et Xavier PAULY  
 Rue de France, 66  
 5600 Philippeville  
 Tél 071 66 01 90  
 Fax 071 68 56 79  
[t.constant@frw.be](mailto:t.constant@frw.be) – [x.pauly@frw.be](mailto:x.pauly@frw.be)



Thomas CONSTANT - Xavier PAULY,  
 Agents de Développement  
 Fondation Rurale de Wallonie

<sup>5</sup> Le budget de 4 années de l'ancien plan triennal a été consacré à ces travaux.